

2026-003

**Département de MAINE-ET-LOIRE**  
**Arrondissement de SAUMUR-SUD**  
**C.C.A.S. DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX**

**SEANCE DU C.C.A.S. DU 2 MARS 2026**

**Délibération 2026/02**

L'an deux mille vingt-six, le lundi deux mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER Président sur convocation faite par lui, le 23 février deux mille vingt-six.

**Présents :** Monsieur FROGER, Président  
Madame TOUCHARD, Madame BATYS  
Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame BOISGARD  
Madame FALLOUX, Madame MILLASSEAU,  
Madame VASSEUR, Monsieur VAHÉ, Madame MARTIN  
Monsieur MERCK, Madame REVERDY

**Excusés :** Madame BRUNET, Madame CHANTRON, Madame SXAY, Madame DEZE

En exercice : 17	Etaient Présents : 13	Excusés : 4
Suffrage exprimé : 12	Pour : 12	Contre : 0
		Abstention : 0

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Anne-Marie FALLOUX

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Bellevigne-les-Châteaux ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Il est donné lecture du Compte Financier Unique 2025 qui peut se résumer ainsi :

CFU 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		7111.13		140.00		7251.13
Réalisations de l'exercice	21635.85	18079.10	0.00	185.00	21635.85	18264.10
Totaux	21635.85	25190.23	0.00	325.00	21635.85	25515.23
Résultat de clôture		3554.38		325.00		3554.38

Accusé de réception en préfecture  
049-200082600-20260302-TOME1-2026-02-DE  
Date de réception préfecture : 12/03/2026

2026-004

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote,

**APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Bellevigne-les-Châteaux,

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire de séance**



A.M. Fallou x

Acte rendu exécutoire à la publication  
Et transmis en Sous-Préfecture  
Le : 10 mars 2026

**Pour Extrait Conforme  
Le Président  
A. FROGER**

